

**VAL-DE-GÂTINE**

**Budgets et rénovation énergétique au menu**

C'est au cours d'un conseil communautaire marathon que les élus de Val-de-Gâtine ont traité mardi 19 mars d'un ordre du jour particulièrement dense, consacré notamment à la rénovation énergétique des bâtiments scolaires et au vote des budgets 2024.

**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS**

École Le Lavoir (Saint-Pardoux – Soutiers). Après une présentation détaillée de l'avant-projet sommaire des travaux de rénovation énergétique par Isabelle Maguis, de l'agence Architectes Associés (AA) de Niort, et son collaborateur Aurélien Neveu, le conseil valide le budget prévisionnel d'un montant 743 000 € HT. « Ce projet représente un enjeu architectural. Il s'agit de redonner une nouvelle image et un nouveau confort à l'école », souligne Isabelle Maguis. « C'est un beau projet qui répond aux économies d'énergie attendues », ajoute le président Jean-Pierre Rimbeau.

Il doit se dérouler en trois phases pendant une période de 13 mois sur site, les options modulaires et photovoltaïques devant faire l'objet d'analyses plus approfondies.

École La Gâtinelle (Mazières-en-Gâtine). Présenté par Robin Bechade et Jules Leroy, de l'agence Flam Ingénierie de Chasseneuil-du-Poitou, l'avant-projet sommaire des travaux de rénovation se répartit en trois blocs : l'école élémentaire, l'école maternelle et la salle périscolaire pour un montant de travaux de 1 036 110 E HT. Le conseil valide le plan de financement et décide de ne pas retenir l'option photovoltaïque jugée non opportune pour ce projet.

Multi-accueil L'Ombrelle (Saint-Pardoux-Soutiers). Présenté par Jean-Denis Champeau, directeur des services techniques bâtiments de la CCVG, l'avant-projet définitif global des travaux du multi-accueil avec réhabilitation et rénovation



Isabelle Maguis, membre de direction de l'agence Architectes Associés et son collaborateur Aurélien Neveu présentent l'avant-projet de rénovation énergétique de l'école Le Lavoir, à Saint-Pardoux – Soutiers. PHOTO : CO

énergétique de l'existant en base s'élève à 1 353 000 € HT. Le plan de financement avec demandes de subventions est validé par le conseil qui décide de revoir l'option photovoltaïque « qui pose un certain nombre de questions ».

**FINANCES**

Compte financier unique 2023. Présenté par Jean-Pierre Rimbeau, le CFU du budget principal laisse apparaître un résultat comptable de l'exercice en fonctionnement de 1 056 009 € et un résultat excédentaire d'investissement de 626 648 €. Approuvé à l'unanimité. Il est décidé une affectation des résultats de 781 161 € (excédent capitalisé de 698 037 € et report excédent investissement de 83 124 €) en investissement et de 3 635 773 en report de fonctionnement. « La situation

financière fin 2023 est satisfaisante malgré quelques inquiétudes de l'augmentation du coût de l'énergie. Mais nous avons bénéficié d'un surplus de recette de TVA en compensation de la taxe d'habitation, ce qui porte l'épargne brute à 1 339 635 €, soit 16,89 % des recettes réelles de fonctionnement. L'épargne nette est en baisse de 5,16 % par rapport à 2022 pour atteindre 999 715 €. La communauté de communes est peu endettée puisqu'elle a une capacité de désendettement de 2.81 années soit 174,24 par habitant fin 2023. Le capital restant dû au 31 décembre 2023 s'élève à 3 763 480 €.»

Taux d'imposition. Le conseil décide de ne pas augmenter les taux de fiscalité et de les maintenir ainsi : taxe d'habitation résidences secondaires, 12,84 % ; foncier bâti 2,39 % ; non bâti 11,28 % ; CFE 22,84 %.

**Le budget principal voté**

Le conseil unanime vote le budget principal qui s'équilibre en section de fonctionnement et d'investissement. Avec pour principaux chapitres d'investissement, entre autres, le pôle et RHJ de Coulonges, la maison de santé de Coulonges, la réhabilitation du multi-accueil de Saint-

Pardoux – Soutiers, la rénovation énergétique et les travaux sur les bâtiments communautaires, la voirie, le matériel scolaire et périscolaire, le matériel et mobilier administratif et technique, les modifications du PLUi, les zones économiques, les études sur le site des Source, etc.